

République FrançaiseDépartement de la CharenteSéance du Jeudi 28 Novembre 2019
Délibération n°20191128_12Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 54

Absents : 20

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 9

Votants : 63

- dont « pour » : 63

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Objet : Sinistre piscine de Mansle : ouverture de crédits dans le cadre d'un recours contre les intervenants au chantier de réfection du carrelage réalisé en 2011

Le jeudi 28 novembre 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22 novembre 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de LIGNÉ.

Présents : CAILLAUD Nadia – AYRAULT Jean-Paul - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric – CHEMINADE Anne-Marie - ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - VERGEZ Brigitte - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CECCHIN Catherine - CHEMINADE Didier - TEXIER Didier - GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - BRUN Jackie – BERTHAULT Patrick - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian - THURU Marie-Danielle - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - RIVOLET Patricia - BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - GIROUX-MALLOT Françoise - BONNET Franck - CHARRIAUD Sébastien - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - BOURIN Michel - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTELE Maryse – JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - BUTON Sylviane – SEVRIT Raymond – GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre.

Absents excusés :

PARTAUD Xavier (pouvoir à AYRAULT Jean-Paul)

DURAND Jean-Louis (pouvoir à GUYON Jean-Guy)

VIDAUD Pierre (pouvoir à THURU Marie-Danielle)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à CROIZARD Christian)

CHABAUTY James (pouvoir à BERNARDAUD Thierry)

BEAU Nathalie (pouvoir à BOIREAUD Philippe)

ROUSSEAU Christian (pouvoir à BONNET Franck)

PELLETIER Dominique (pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise)

COLIN Jean-Pierre (pouvoir à BERTRAND Didier)

Absents non excusés : BASSET Véronique - PRÉVAUTEL Caroline - BLANCHON Alain - FLAUD Yves - EDRICH Patrick - BOUCHAUD Gérard - BOURABIER Jacques - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - STASIAK Jean-Louis. *CRINE Jean-Jacques.*

Secrétaire de séance : DANEDE Laurent

Objet : Sinistre piscine de Mansle : ouverture de crédits dans le cadre d'un recours contre les intervenants au chantier de réfection du carrelage réalisé en 2011

Monsieur le Vice-Président en charge des finances informe l'assemblée que suite à la réalisation de travaux de réfection des plages extérieures de la piscine de Mansle en 2011, plusieurs désordres sont intervenus depuis cette date.

Une procédure amiable a été engagée pour tenter de définir les responsabilités des intervenants (maître d'œuvre, entreprise, bureau de contrôle). La communauté de communes a fait appel à un expert indépendant.

Suite à cette expertise, il est proposé de poursuivre les démarches en vue d'un règlement amiable du préjudice subi par la communauté de communes. Par ailleurs, compte tenu du terme proche de la garantie décennale (2021) et du risque d'un immobilisme de la part des intervenants au chantier pour la répartition des prises en charge des travaux de réparation, il est proposé de solliciter les services d'un avocat en vue d'une procédure de référé suspensif.

Afin de permettre à la collectivité de couvrir les frais de cette procédure, il est proposé d'inscrire la somme de 10 000 € en dépense de la section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- ***AUTORISE le Président à engager les poursuites dans le cadre de ce sinistre,***
- ***DECIDE D'INSCRIRE au titre de l'exercice 2019 les crédits nécessaires à ces poursuites amiables et/ou judiciaires, le cas échéant.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Pierre de FALLOIS

